



Comité Bouliste Départemental de la Charente

Sport boules lyonnaises

ELIMINATOIRE DEPARTEMENTAL QUADRETTES VETERANS JEUDI 15 MAI 2014

GONDEVILLE ααα boulodrome municipal

DEROULEMENT ET REGLEMENT DU CHAMPIONNAT

- Tirage au sort des poules : 7 heures
- Présentation des licences pour chaque quadrette à partir de 7 heures 30
- Début des jeux : 8 heures
- Durée des parties : 2 heures 30 ou 13 points
- Qui peut participer à ce championnat : le joueur ayant une licence compétition et ayant eu 60 ans avant le 31 décembre 2013
- Formation des quadrettes : une équipe de 3 joueurs de la même AS ou ESB peut s'associer à 1 ou 2 joueur d'une autre AS ou ESB - 1 seul joueur 2^{ème} division par équipe - 2 joueurs de 4^{ème} division obligatoire
- Tenue réglementaire obligatoire dès le début des jeux
- Le règlement sportif de la FFS appliqué

- Délégué sportif : Josette PLINET
- Arbitre désigné : Pierre REIGNER et Rose MERLE (stagiaire)

Les deux quadrettes finalistes seront qualifiées pour le régional qui se déroulera à COGNAC boulodrome du Stade Jean MARTINAUD

INSCRIPTIONS :

- Engagement : 20 €uros par quadrette
- Le responsable de chaque AS devra adresser les inscriptions par écrit sur la fiche jointe accompagnée du règlement (chèque au nom du CBDCharente)
- **Date butoir le JEUDI 06 MAI 2014 dernier délai**

Monsieur Francis FLEURANCEAU --- 45 Rue Vorpsal 16100 COGNAC
TEL :05 45 32 59 05 ou 06 77 77 99 23 --- @ fleuranceau.francis@neuf.fr

POUR INFO : les dirigeants de la Boule Gondevilloise vous proposeront un repas pris en commun .Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Monsieur Gaston PLINET
TEL : 05 45 81 33 76 ou 06 75 00 50 73